

## *Le Center Parcs de Roybon en question*



L'association « Pour Chambaran Sans Center Parcs » (PCSCP) a tenu le 27 avril à Châteauneuf-de-Galaure une réunion publique pour dénoncer le projet de Center Parcs dans les Chambarans. Rappelons que le Center Parcs des Chambarans sera situé dans le bois communal des Avenières. 1000 cottages en location seront construits, sur 200 ha de forêt vendus à la société « Pierre et Vacances », promotrice du projet. Seront créés : une bulle tropicale sur 1 ha comprenant notamment des activités aquatiques, un vaste ensemble d'équipements de loisirs et d'accueil pour les vacanciers, aussi bien intérieurs qu'extérieurs, un parking de 500 places. Pour le président de l'association, Stéphane Perron, le projet fait peser de lourdes menaces sur l'environnement et sur l'eau : « Les 5000 personnes qui habiteront les cottages vont générer du transit, du bruit et de la pollution. En outre, 92 ha de forêts vont être défrichés et deux couloirs écologiques vont disparaître. Et à ce jour, la compensation est inexistante, aucune proposition précise n'a été faite et on nous promet des choses différentes de ce qui devrait être. »

### **Équivalent d'une ville de 7200 habitants**

Il faisait remarquer que les besoins en eau seront de 1800 m<sup>3</sup> par jour pour 4500 personnes hébergées : « Il faudra 240 litres par jour et par habitant, soit 60 % de plus que la moyenne et soit l'équivalent de la consommation d'une ville 7200 habitants ». Il dénonçait le fait que les risques sur la nappe phréatique n'aient pas été étudiés, soulignait les menaces directes sur les cours d'eau des Chambarans, à savoir l'Herbasse, la Verne et la Galaure (dont le cours va diminuer de 3,5 %) et précisait que 32 ha de sols au minimum seront imperméabilisés :

### **« On va détruire un château d'eau ayant une qualité d'eau exceptionnelle. »**

Les opposants au projet mettent en cause, en outre, la surconsommation locale de bois et de gaz qu'il va entraîner, sans oublier le défilé des camions qui sera constaté. Quant au bois qui servira à la fabrication des cottages, font-ils remarquer, il viendra d'Europe de l'Est.

### **« Scandale financier »**

Stéphane Perron dénonçait en outre « le scandale financier » de l'opération : « Plus de 100 millions d'euros d'argent public seront dépensés. Les subventions, soit 37,5 M euros, proviendront de la CGI, de la Région, de la CC Roybon, du syndicat des eaux Galaure et de Roybon. » Pour lui ce projet « n'est donc pas d'intérêt général ». Notons que pour l'instant cette association a reçu 2000 signatures, mais que ses responsables espèrent bien arriver à 10000.

**Bernard Barboyon(CLP)**